



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration - Soixante-douzième session

Rome, 25-26 avril 2001

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

GRENADE

POUR LE

PROJET DE PROMOTION DES ENTREPRISES RURALES

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la Grenade	3
DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET	3
A. Zone du projet et groupe cible	3
B. Objectifs du projet	4
C. Composantes	5
D. Coûts et financement du projet	7
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	9
F. Organisation et gestion	9
G. Justification économique	11
H. Risques	12
I. Impact sur l'environnement	12
J. Caractéristiques novatrices	12
TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	13
QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	13
 ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	15



APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD LOANS TO GRENADA (PRÊTS ANTÉRIEURS DU FIDA À LA GRENADA)	2
III. FIRST YEAR PROJECT IMPLEMENTATION PLAN (PLAN D'EXÉCUTION POUR LA PREMIÈRE ANNÉE DU PROJET)	3
IV. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	5
V. COSTS ESTIMATES AND FINANCING TABLES (ESTIMATIONS DES COÛTS ET TABLEAUX RELATIFS AU FINANCEMENT)	8
VI. ORGANIZATION AND MANAGEMENT (ORGANISATION ET GESTION)	10
VII. ECONOMIC AND FINANCIAL ANALYSIS (ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE)	12

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Dollar des Caraïbes orientales (XCD)
1,00 USD	=	2,7 XCD
1,00 XCD	=	0,37 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

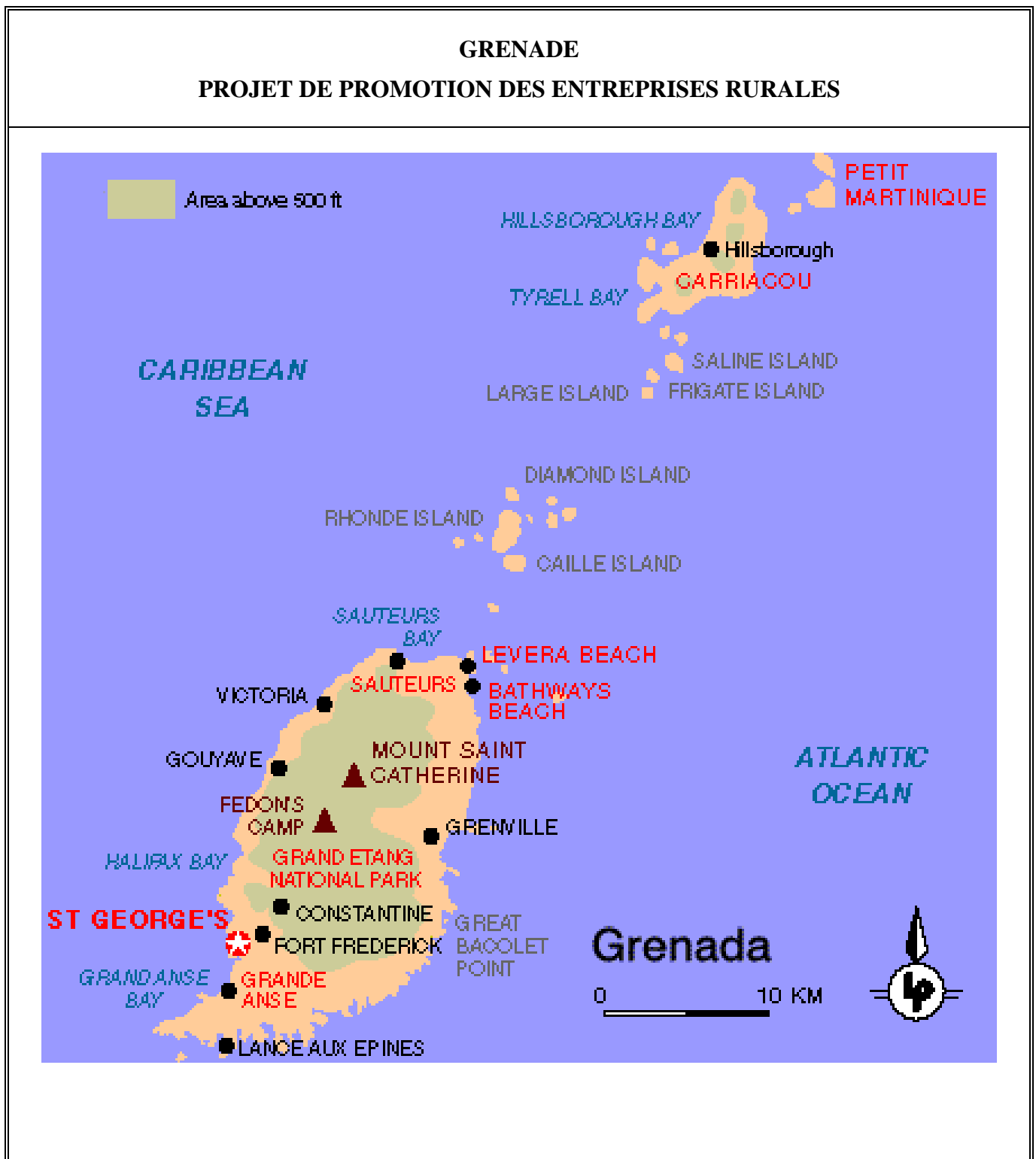
BDC	Banque de développement des Caraïbes
CCP	Comité de coordination du projet
ONG	Organisations non gouvernementales
PIB	Produit intérieur brut
PTBA	Programme de travail et budget annuel
RESOP	Exposé des options et stratégies d'intervention régionales
UCP	Unité de coordination du projet

GOUVERNEMENT DE LA GRENADÉ

Année budgétaire

1^{er} janvier - 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: Rapport d'évaluation prospective du FIDA
Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

GRENADA

PROJET DE PROMOTION DES ENTREPRISES RURALES

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION À L'ORIGINE DU PROJET:	FIDA
EMPRUNTEUR:	Grenade
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère des finances
COÛT TOTAL DU PROJET:	7,7 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	3,25 millions de DTS (équivalant approximativement à 4,2 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	20 ans, y compris un différé d'amortissement de cinq ans, avec un taux d'intérêt équivalant à 50% du taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds
COFINANCEUR:	Banque de développement des Caraïbes (BDC)
MONTANT DU COFINANCEMENT:	2,2 millions de USD
CONDITIONS DU COFINANCEMENT:	30 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, avec un taux d'intérêt de 2,5% par an
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR ET DES BÉNÉFICIAIRES:	1,3 million de USD
INSTITUTIONS CHARGÉES DE L'ÉVALUATION PROSPECTIVE:	IFAD – BDC
INSTITUTION COOPÉRANTE:	BDC



NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires? Il existe à la Grenade des zones d'extrême pauvreté ainsi qu'une grande disparité des niveaux de vie. Une évaluation récente de la pauvreté dans le pays a conclu que 32,1% des habitants étaient pauvres, en ce sens qu'ils ont des difficultés à se procurer les aliments et produits de base minimum, et que 12,9% étaient extrêmement pauvres voire indigents. Les femmes et les enfants sont les plus gravement touchés; la moitié des pauvres a moins de vingt ans. La population cible potentielle se compose de 26 000 personnes, vivant au-dessous du seuil de pauvreté dans les zones rurales, mais le projet aidera un minimum de 3 000 ménages, soit 12 000 personnes dans les 41 communautés rurales les plus pauvres. On prévoit que les avantages profiteront à quelque 2 920 ménages de petits exploitants et 80 ménages de micro-entrepreneurs. Outre ces bénéficiaires directs, 120 ménages d'artisans seront formés à la conception des produits et aux techniques de production; 120 pêcheurs recevront une formation en matière de sécurité, santé et manutention des produits; 150 planteurs de bananes pourront accéder à un marché. Enfin, 1 500 ménages supplémentaires devraient bénéficier indirectement des investissements du projet dans les communautés pauvres retenues.

Pourquoi sont-ils pauvres? Les causes de la pauvreté à Grenade sont complexes et se rattachent à des facteurs historiques et économiques, notamment la vulnérabilité de l'économie, imputable à la petite taille du pays, et l'incidence des catastrophes naturelles. Les tempêtes tropicales et les ouragans provoquent régulièrement des dommages importants aux infrastructures et contribuent à maintenir les habitants dans le piège de la pauvreté. La topographie montagneuse et volcanique de la Grenade peut être à l'origine d'une importante érosion des sols, et les montagnes constituent une barrière physique en travers de l'île. En outre, un volcan sous-marin en activité menace l'île, en cas d'éruption, de raz-de-marée et de pluies de cendres. Au niveau des ménages ruraux, la pauvreté s'explique par les carences dans les domaines suivants: i) accès aux ressources productives, dont le crédit; ii) organisations sociales et/ou productives; iii) instruction et compétences techniques et/ou commerciales; iv) accès aux marchés et/ou à l'information; et v) accès aux services d'appui techniques et financiers.

Qu'apportera le projet aux bénéficiaires? Le projet proposé répondra aux besoins d'au moins 3 000 ménages à la Grenade, en adoptant et en adaptant les stratégies appropriées déjà appliquées par les ménages les plus pauvres, qui consistent notamment à répartir les risques et à diversifier les sources d'aliments et de revenus. Le projet donnera aux ménages ruraux la possibilité d'améliorer leurs revenus en les aidant à identifier les possibilités d'activités économiques et à en tirer partie. L'objectif est de créer un environnement favorable pour les bénéficiaires du projet, en renforçant les liens intersectoriels et les filières commerciales, en donnant aux communautés la capacité d'assumer la responsabilité de leur propre développement, en aidant les prestataires de services ruraux à répondre aux besoins des communautés, et en encourageant la diversification des sources de revenus viables sur le long terme. Le projet devrait améliorer la situation de l'emploi et la productivité du secteur agricole, ce qui aura pour conséquence d'accroître la part de la production atteignant les marchés, y compris en ce qui concerne les produits destinés aux touristes qui seront vendus à la source et non par des intermédiaires commerciaux. Le projet qui adoptera tout au long de son exécution une approche respectueuse de l'équité entre les sexes devrait contribuer à faire reculer la discrimination à l'égard des femmes dans tout le pays. Il aura une incidence positive sur la sécurité alimentaire et au niveau des technologies de transformation améliorées, en permettant en particulier aux familles de petites exploitants d'utiliser une plus large part de leur production vivrière. À l'aide de mesures visant à développer l'élevage, il donnera aux pauvres les moyens de se procurer des revenus et d'améliorer la situation nutritionnelle de leurs familles. Les résultats seront étayés par des activités d'éducation nutritionnelle et la promotion de certains aliments, organisées dans le cadre du projet. L'état nutritionnel des familles, en particulier des jeunes enfants, devrait s'en trouver amélioré.



Comment les bénéficiaires vont-ils participer au projet? Le projet sera orienté en fonction de la demande de ses bénéficiaires, qui concevront eux-mêmes leurs plans de développement communautaire, y compris les activités susceptibles d'être financées et exécutées dans le cadre du projet. En outre, chaque communauté assurera le suivi de son propre plan et communiquera l'information à tous les autres acteurs du projet. Deux membres des communautés, élus de manière démocratique, représenteront les bénéficiaires du projet au comité de coordination du projet.

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À
LA GRENADE
POUR LE
PROJET DE PROMOTION DES ENTREPRISES RURALES**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la Grenade d'un montant de 3,25 millions de DTS (équivalant approximativement à 4,2 millions de USD) à des conditions intermédiaires, en vue de contribuer au financement du projet de promotion des entreprises rurales. Le prêt aura une durée de 20 ans, y compris un différé d'amortissement de cinq ans, et sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant à 50% du taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds. Il sera administré par la Banque de développement des Caraïbes (BDC) en qualité d'institution coopérante du FIDA.

**PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET
LA STRATÉGIE DU FIDA¹**

A. L'économie et le secteur agricole

1. La Grenade est un État indépendant des Caraïbes orientales, dont la population totale s'élève à 100 000 habitants, répartis dans sept circonscriptions, six sur l'île principale et une sur l'île de Carriacou. La Grenade qui se trouve sur le chemin des alizés du nord-est est la plus méridionale des quatre îles du Vent de la région des Caraïbes orientales. De part sa position géographique, la Grenade est exposée aux tempêtes tropicales et aux ouragans qui parcourent chaque année la région, de septembre à novembre, en provoquant souvent des dommages importants aux infrastructures. La nature volcanique de l'archipel dont la Grenade fait partie ajoute à sa vulnérabilité, un volcan sous-marin étant en activité. La Grenade est membre de la communauté des Caraïbes (CARICOM) et de l'Organisation des États des Caraïbes orientales, qui regroupe les îles du Vent et les îles Sous-le-Vent. Ces pays utilisent une monnaie unique, ont la même banque centrale et coopèrent en outre avec plusieurs espaces économiques et sociaux.

2. Le taux de chômage dans le pays, estimé à 15% en 1998, est l'un des plus élevés des Caraïbes. Le chômage touche particulièrement les jeunes. Le pays a également un taux de sous-emploi élevé en milieu rural. Le gouvernement entend mettre en œuvre des politiques de réduction du chômage, celui-ci étant un problème majeur pour le pays et une menace pour la stabilité sociale, en particulier dans la perspective de l'extension du commerce mondial dont l'impact sur l'économie risque d'aggraver la situation.

3. En 1998, l'agriculture comptait pour 10,8% du produit intérieur brut (PIB) et 17% de l'emploi. On estimait en outre qu'elle fournissait 40% des exportations nationales. Les principales cultures sont: le cacao, la noix muscade et les bananes, mais on trouve aussi une grande variété de racines et d'arbres, souvent en cultures associées. Les petits exploitants dépendent de l'élevage pour leur subsistance, notamment l'élevage des petits ruminants qui est généralement destiné à la consommation propre et tient un rôle vital pour bon nombre de ménages dirigés par une femme. On trouve également de la volaille, des porcins et des bovins, et il est prévu d'encourager la production

¹ Voir l'appendice I pour de plus amples informations.



commerciale de volaille pour réduire le montant des importations correspondantes et produire du fumier organique. La recrudescence des vols indique que la pauvreté s'étend dans les zones rurales.

4. Bien que le pays assure une partie de ses besoins alimentaires, les importations de vivres représentent une proportion importante (26%) du montant total des importations. Le gouvernement s'efforce d'accroître la production locale pour réduire ce déficit. Le secteur agricole a été confronté à des problèmes difficiles au cours des dernières années, à savoir, la baisse de la productivité, l'inadéquation des intrants, les infestations de parasites et les maladies. Cette situation a eu des effets négatifs sur les exportations agricoles. Celle des bananes, par exemple, a été interrompue de 1996 à 1998 en raison de la mauvaise qualité des fruits. Au cours des 20 dernières années, on a assisté à une réorientation des activités, de l'agriculture vers le tourisme. On a cru tout d'abord que ce dernier pourrait constituer une base durable pour le développement, mais il est de plus en plus évident que le tourisme tend à accroître la vulnérabilité d'un pays aux chocs extérieurs et peut avoir un impact négatif sur l'environnement local.

5. Cependant, le tourisme contribue effectivement à l'économie, puisqu'il constitue la source principale de devises. L'unité de surveillance économique indique que le secteur de l'hôtellerie et de la restauration a fourni 10% du PIB en 1998, alors qu'il n'avait guère montré de signes de croissance au début des années 1990. En dépit de la modestie du secteur des petites entreprises à la Grenade, le gouvernement, conscient de la contribution qu'il peut apporter au développement rural, encourage les actions de formation en gestion des entreprises. Mais ce secteur est confronté à plusieurs problèmes: mauvaise gestion, manque de capitaux, utilisation limitée des technologies, et commercialisation insuffisante.

6. L'un des problèmes qui compromet la performance de l'économie de la Grenade sur un plan général, est le manque d'intégration entre les secteurs économiques. Par exemple, le pays importe une grande partie des produits destinés au secteur du tourisme et ne fait que peu d'efforts pour se donner la capacité de les produire. Certains secteurs proposent des emplois, mais il n'y a pas suffisamment de gens à qui on a donné les compétences requises (services, informatique, commerce). Deux des priorités nationales de développement de la Grenade sont l'élimination de la pauvreté et le développement rural, qui comportent toutes les deux un volet emploi pour lutter contre le chômage.

B. Enseignements tirés de l'expérience du FIDA

7. Le FIDA n'a mené qu'un seul projet à la Grenade, le projet de développement de la pêche artisanale, financé par un prêt de 2,7 millions de USD, auquel le FIDA a contribué à hauteur de 1,5 million de USD. Le projet a débuté en septembre 1982 et s'est achevé en octobre 1989. Toutefois, le FIDA peut tirer des enseignements des projets qu'il a appuyés dans d'autres pays des Caraïbes orientales et de l'expérience des autres bailleurs de fonds. Les principaux enseignements tirés des projets du FIDA sont les suivants: i) les participants au projet, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations communautaires doivent être associés à la planification et à l'exécution du projet; les clients du projet doivent avoir l'impression que ce sont eux et non les pouvoirs publics qui maîtrisent les activités dont ils sont les bénéficiaires; ii) les institutions doivent être renforcées pour permettre une bonne exécution du projet; iii) les projets doivent comporter un élément de flexibilité leur permettant de s'adapter à un environnement en mutation; iv) une stratégie de développement rural doit prévoir la diversification au-delà de la production agricole pour aider les ménages pauvres à répartir les risques et à bénéficier des liens avec les autres secteurs; v) la technologie doit être adaptée aux besoins des petits paysans et aux contraintes techniques spécifiques; vi) il est nécessaire d'identifier pour les bénéficiaires du projet une série de débouchés, idéalement coordonnés au niveau de la région; vii) il convient d'introduire des conditions de prêt novatrices pour que le crédit soit accessible aux bénéficiaires du FIDA; et viii) il est nécessaire de prendre des mesures permettant au projet de garder le contrôle des ressources dont il a besoin pour assurer son impact, et obligeant les institutions d'exécution à rendre compte de leurs apports.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la Grenade

8. L'exposé des options et stratégies d'intervention régionales (RESOP) pour les Caraïbes orientales mettait en relief les éléments de la stratégie du gouvernement jugés importants par le FIDA et proposait que la future stratégie régionale intègre des éléments des projets de promotion des entreprises rurales en cours d'exécution dans deux autres îles du Vent. Étant donné la pauvreté qui frappe actuellement les zones rurales à la Grenade, et en s'inspirant des actions ayant donné les meilleurs résultats dans ses projets antérieurs, le FIDA a défini quatre grandes orientations stratégiques pour son intervention dans le pays. Premièrement, le projet s'appuiera sur les actions déjà entreprises par le gouvernement pour essayer d'appliquer une stratégie de développement rural davantage axée sur les communautés, en associant les ONG. Deuxièmement, le projet aidera à démarginaliser les femmes dans le développement rural. Troisièmement, il associera d'autres secteurs que l'agriculture au processus de développement rural, en appuyant le développement d'activités rémunératrices non agricoles et en exploitant les liens intersectoriels entre le développement rural et le tourisme. Quatrièmement, on examinera les perspectives de développement d'un secteur de production biologique, non seulement en raison des avantages potentiels qu'il offre aux bénéficiaires du FIDA, mais aussi pour promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles dans la région.

9. L'appui du FIDA à un projet de promotion des entreprises rurales à la Grenade, financé par un prêt à des conditions intermédiaires, se justifie parfaitement. Premièrement, la Grenade est un petit État insulaire vulnérable incapable de résister à un trop grand nombre de chocs extérieurs sur son économie. Une forte proportion de sa population vit dans la pauvreté et, coupée des grands flux économiques, n'a que peu de moyens de trouver de nouvelles sources de revenus ou pour tirer parti des créneaux commerciaux, par exemple, les possibilités évidentes d'activités qui s'offrent en rapport avec le secteur touristique. Deuxièmement, le projet peut reproduire les composantes qui ont donné de bons résultats dans les projets similaires menés à la Dominique et à Sainte Lucie. Troisièmement, le projet peut s'appuyer sur un travail de mobilisation des communautés, afin que les besoins de ces dernières soient identifiés et pris en compte. La méthodologie participative du projet et l'approche consistant à promouvoir les activités commerciales en tant que nouvelles sources de revenus sont des aspects novateurs typiques des améliorations apportées par le FIDA aux activités de développement dans les îles du Vent.

DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET

A. Zone du projet et groupe cible

10. Le projet financera plusieurs activités visant à renforcer les institutions dans les trois îles de la Grenade. Cependant, il travaillera avant tout avec les communautés rurales qui auront été retenues parce que requérant un appui pour assurer leurs besoins élémentaires. Bien que chaque communauté rurale soit confrontée à des problèmes différents, la situation des ménages ruraux pauvres est en général précaire. En dépit de sa contribution réduite à l'économie nationale, l'agriculture reste une importante source de vivres et de revenus pour beaucoup de ménages ruraux pauvres ou très pauvres.

11. À la Grenade, les exploitations sont de petite taille: on estime que la moitié des agriculteurs possèdent moins d'un acre (approximativement 0,4 ha) et 90% moins de cinq acres. La plupart des exploitations sont des propriétés privées appartenant à des personnes ou des familles. Une petite proportion est louée et l'occupation sans titre est moins répandue que dans certaines îles. Une exploitation moyenne couvre approximativement 2 ha, le fait qu'elle soit exploitée par un homme ou une femme n'ayant que peu d'incidence. En fonction des conditions climatiques et écologiques, les cultures diffèrent d'une circonscription à l'autre, quoique la banane prédomine presque partout. Le maïs, les pois, les racines et les légumes tiennent une place importante pour les ménages les plus



pauvres; l'arboriculture joue également un rôle central, en particulier en tant que source de fruits pour les activités de transformation assurées par les ménages.

12. La participation au projet des différentes communautés rurales se fera par étapes, et les communautés sélectionnées sur l'île principale et Carriacou auront bénéficié d'un appui avant la fin de la quatrième année du projet. Les 41 communautés pressenties pour prendre part à la composante de participation communautaire bénéficieront d'une assistance technique pendant trois ans. Les communautés seront sélectionnées en fonction du nombre de ménages de la communauté répondant aux critères suivants: i) un niveau de revenu inférieur au seuil de pauvreté; ii) des membres de la famille au chômage; iii) un accès limité aux infrastructures de base telles que l'eau sous conduite, l'assainissement, les garderies; iv) un faible niveau d'éducation et de compétences techniques; et v) ménage composé de paysans et de pêcheurs marginaux confrontés à des problèmes de production et de commercialisation. Les futurs bénéficiaires devront se montrer désireux de participer au projet. Idéalement les communautés sélectionnées auront déjà mis en place une organisation communautaire locale et auront déjà eu affaire à un prestataire de services ruraux.

13. Le respect des critères de sélection énoncés plus haut garantira la participation des communautés les plus pauvres au projet. Pour des activités spécifiques, le projet ciblera dans ces communautés, les ménages ruraux vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Selon une évaluation récente, 32,1% des ménages vivent au-dessous du seuil de pauvreté fixé à 3 262 dollars des Caraïbes orientales (XCD), et 12,9% au-dessous du seuil d'indigence. Les 2000 ménages considérés comme indigents formeront le groupe cible principal. Cependant, toute famille vivant au-dessous du seuil de pauvreté sera également incluse, ce qui porte à 26 000 le nombre de personnes pouvant bénéficier du projet. Celui-ci visera à améliorer les moyens d'existence de 3000 ménages. Les bénéficiaires directs seront 2 920 familles de petits paysans et 80 familles de micro-entrepreneurs, soit près de 50% de la population cible totale.

14. **Problématique homme-femme.** Pour l'instant, le gouvernement n'a pas défini de politique ou de stratégie pour assurer l'équité entre hommes et femmes, mais le Département des questions féminines et familiales a prévu de formuler une politique nationale en la matière et de mener une campagne de sensibilisation sur les rôles et les responsabilités spécifiques de chaque sexe. Au cours des dix dernières années, les femmes ont accédé à des positions plus importantes dans les secteurs privé et public. Toutefois, dans les communautés rurales, alors que les femmes participent à égalité avec les hommes à des groupes tels que les associations de planteurs, les décisions sont généralement prises par les hommes. En outre, on observe un recul de la participation masculine à la vie communautaire, car les jeunes hommes sont découragés face au manque de perspective d'avenir et au fossé entre leur situation et la richesse étalée dans le secteur du tourisme. Dans les ménages, la pauvreté touche différemment les hommes et les femmes. Le projet devra tenir compte des disparités existant au sein des ménages et entre communautés, les rôles assignés à chaque sexe variant d'une communauté à l'autre.

B. Objectifs du projet

15. La stratégie et la raison d'être du projet se fondent sur la stratégie régionale et les directives opérationnelles du FIDA, ainsi que sur les politiques et priorités actuelles du gouvernement. L'une des stratégies clés de ce projet, conçu pour lutter contre la pauvreté rurale, consiste à adopter et adapter les stratégies appropriées déjà appliquées par les ménages cibles; par exemple, celle qui consiste à répartir les risques et à disposer de sources d'aliments et de revenus diversifiées. Le projet suivra une stratégie pareillement diversifiée en aidant les communautés à acquérir les compétences requises pour accéder aux travaux salariés, créer des entreprises ou améliorer l'efficacité de la production vivrière. Le projet sera induit par la demande, et ses bénéficiaires auront accès à des fonds destinés aux investissements socio-productifs dans les communautés. En suivant une approche participative, le projet visera à renforcer la capacité des communautés à identifier les problèmes et à



formuler des solutions viables. On encouragera une approche de type commerciale et on cherchera à respecter le principe de recouvrement des coûts afin que les avantages induits par le projet soient durables. Le projet visera à améliorer les liens entre ses bénéficiaires et les prestataires de services ruraux ainsi que la coordination de leurs activités. Il adoptera une approche soucieuses de l'équité entre les sexes à tous les niveaux de l'exécution, afin de réduire les inégalités entre hommes et femmes dans le contexte du développement rural. De plus, le projet comportera des actions spécifiques pour intégrer les jeunes dans le processus de développement.

16. Le projet, dont le principal objectif est de réduire la pauvreté rurale de manière durable et équitable pour les hommes et les femmes, offrira aux ménages ruraux la possibilité d'améliorer leurs revenus en les aidant à identifier les possibilités d'activités économiques et à en tirer parti, ce qui s'inscrit dans les plans à long terme du gouvernement qui visent à éradiquer la pauvreté. Les objectifs du projet sont les suivants: i) diversifier, améliorer et maintenir dans le temps les activités rémunératrices des bénéficiaires; ii) renforcer les capacités des communautés rurales et leur donner confiance; iii) aider les prestataires de services ruraux à répondre aux besoins des communautés; iv) promouvoir des activités de production et de transformation efficaces et respectueuses de l'environnement; et v) renforcer les liens intersectoriels et les filières commerciales. Le cadre logique du projet (appendice 4) donne le détail des objectifs et des résultats escomptés.

C. Composantes

17. Le projet a quatre composantes: participation et soutien communautaires, développement des entreprises, services financiers ruraux et coordination du projet.

18. **Participation et soutien communautaires.** Il s'agira de mettre en place une solide base communautaire avec la participation équitable des hommes et des femmes, d'encourager sur un mode participatif l'exécution et le suivi des activités pour répondre aux besoins de la communauté et, enfin, de renforcer les moyens des prestataires de services ruraux qui travailleront avec la communauté pour faire reculer la pauvreté rurale. En concertation avec la population, le projet désignera un copartenaire d'exécution (de préférence une organisation communautaire ou une ONG qui travaille déjà dans la communauté) afin d'aider celle-ci à dresser un plan de développement communautaire. Ce plan dégagera les besoins de la population et définira les diverses activités à entreprendre pour les satisfaire. Le projet répondra directement aux demandes d'assistance pour l'activité des petites entreprises et la commercialisation de leurs produits, la promotion du tourisme rural et les services financiers ruraux. Lorsqu'une activité aura besoin d'être financée, la communauté devra soumettre au projet son plan de développement communautaire pour qu'un financement puisse être apporté par le fonds d'investissement rural qui sera créé dans le cadre du projet. Ce fonds financera en partie les propositions liées directement à la mise en place de services communs ou la création de conditions favorables à l'organisation d'activités rémunératrices (par exemple moyennant une formation). Il s'agira d'améliorer dans certaines communautés, particulièrement parmi les ménages les plus pauvres, la capacité des individus à entreprendre des activités de production, de commerce ou de services.

19. Pour répondre à d'autres besoins qui auront été dégagés par la population, il faudra peut-être l'aide d'autres prestataires de services ruraux, et le projet renforcera les organisations compétentes pour qu'elles puissent répondre aux demandes de la communauté. Le projet apportera son appui pour renforcer ou développer un certain nombre de programmes de formation destinés à accroître les possibilités de travail rémunérateur dans les communautés rurales. Il s'agira notamment d'alphabétisation des adultes, de formation à l'informatique, de formation professionnelle des jeunes, de programmes communautaires de santé et de nutrition ainsi que d'enseignement primaire axé sur les questions d'environnement, l'équité entre hommes et femmes et les enfants à risque.



20. **Développement des entreprises.** Il est prévu à ce titre deux sous-composantes: production et services d'une part, et transformation et commercialisation d'autre part. La sous-composante production et services a pour but i) d'accroître la production agricole sur les terres arables pour les ménages cibles; ii) d'améliorer la production animale et le disponible exploitable pour les ménages cibles; iii) d'encourager le développement des entreprises locales; et iv) de développer le secteur des services d'appui en faveur des petits exploitants pauvres en améliorant les capacités du Ministère de l'agriculture, des terres, des forêts et des pêches ainsi que celles d'autres organisations concernées. Avec les paysans du groupe cible, on créera des parcelles de démonstration agricole en exploitation dans certaines communautés et l'on organisera des activités pilotes appropriées de production biologique à petite échelle, de lutte parasitaire intégrée et de micro-irrigation. Pour améliorer la qualité des animaux, on repérera, à l'aide des plans de développement communautaire, les bénéficiaires susceptibles de participer à des prêts ou des échanges de reproducteurs ou à des échanges de femelles. Une aide sera d'autre part fournie en vue d'organiser des démonstrations de systèmes améliorés de gestion du cheptel sur des exploitations choisies là aussi dans le cadre du processus de planification communautaire. Le projet financera la formation du personnel à l'utilisation de techniques participatives tenant compte des spécificités hommes-femmes ainsi que la fourniture de matériel de vulgarisation et d'équipement pour la manutention des animaux et les activités épidémiologiques.

21. La sous-composante transformation et commercialisation a pour but principal de développer les biens et services mis sur le marché par les ménages cibles, en insistant dans un premier temps sur le marché touristique local et national. Pour accroître la capacité de commercialisation, le projet investira dans la création d'installations d'entreposage et de manutention des produits. Il s'agira plus précisément de créer une mûrisserie de bananes pour répondre à la demande non satisfaite sur le marché local et d'apporter un appui afin d'améliorer le séchage et le triage des noix muscades. Des fonds seront mis à disposition pour améliorer la capacité nationale d'information et de promotion concernant les débouchés en faisant appel à toute une gamme de techniques. Le projet travaillera avec les responsables du secteur de l'hôtellerie et de la restauration à la mise au point d'une stratégie permettant de faire la liaison entre l'agriculture et le tourisme. Pour aider à dégager les possibilités d'entreprises, particulièrement en milieu rural, une enquête sur les potentialités industrielles sera menée pendant la deuxième année de l'exécution du projet. Il s'agira de faire le point des ressources disponibles dans les communautés cibles pour essayer de les relier aux possibilités de débouchés. Les résultats de l'enquête aideront à repérer les lacunes au niveau des compétences techniques et à déterminer les entreprises qui pourraient être viables. Le projet financera une aide au secteur artisanal de manière à améliorer la conception, la qualité et la présentation des produits. Il assurera une formation dans les domaines de la création et de la gestion d'entreprise, des services et des activités commerciales en milieu rural. Une fois que la population aura compris l'intérêt que présente la formation, celle-ci portera sur toute une gamme de techniques correspondant aux besoins identifiés par les gens eux-mêmes. On s'efforcera par ailleurs de donner aux jeunes participant à des programmes d'éducation structurés ou non l'information dont ils ont besoin.

22. **Services financiers ruraux.** Il s'agira de donner aux ménages cibles plus largement accès à des services financiers viables à long terme. Moyennant diverses mesures, le réseau d'institutions financières rurales sera renforcé de manière à répondre aux besoins de crédit des ménages ruraux pauvres. Dans le cadre du projet, on formera les intermédiaires financiers et les emprunteurs potentiels, on encouragera les projets d'épargne rurale, on allouera des crédits à certains intermédiaires financiers pour leur permettre d'octroyer davantage de prêts et l'on créera un fonds de garantie des prêts pour multiplier les financements apportés par les intermédiaires financiers à des micro-entreprises dans les communautés rurales cibles. Outre la formation, le projet fournira un appui institutionnel aux intermédiaires financiers travaillant plus précisément pour les communautés cibles.

23. **Coordination du projet.** Le principal rôle de cette composante est de veiller à ce que les activités du projet répondent réellement aux besoins des bénéficiaires, mais elle comprend aussi des activités qui aideront la Grenade à élaborer et appliquer une stratégie nationale de développement rural plus cohérente. L'équipe de coordination du projet sera responsable de la gestion et de l'organisation des activités mais elle aura aussi un rôle à jouer au plan national car elle devra s'efforcer d'améliorer la performance des prestataires de services ruraux travaillant en sous-traitance pour le projet et assurer la coordination de leurs activités. D'autre part, le coordonnateur du projet devra aider le Gouvernement à formuler une politique de développement rural dans la perspective de la lutte contre la pauvreté. Le projet sera exécuté dans un esprit d'équité entre hommes et femmes et dispensera une formation dans ce domaine aux institutions et aux acteurs de terrain. Pour mieux faire comprendre l'importance de la surveillance des indicateurs de la pauvreté pour le développement rural, une formation sera assurée et l'on aidera diverses organisations à rassembler et à analyser des données socio-économiques ventilées par sexe.

D. Coûts et financement du projet

24. Le coût total du projet est estimé à 7,7 millions de USD (20,7 millions de XCD). On trouvera dans le tableau 1 la structure des coûts par composante. On évalue à six ans la période sur laquelle porteront les décaissements. D'après les estimations, la composante en devises, y compris les coûts directs et indirects, représente 12% du coût total du projet. La composante participation et soutien communautaires représente 46% des coûts de base du projet et le fonds d'investissement rural, qui est inclus dans cette composante, 22%. La composante développement des entreprises qui représente 25% des coûts de base, est subdivisée en production et services (11%) et commercialisation et transformation (14%). La composante services financiers ruraux représente 6% des coûts de base totaux. La coordination du projet, qui comprend le renforcement institutionnel en faveur du développement rural au niveau national, représente 23% des coûts de base du projet. On trouvera dans le tableau 2 le plan de financement proposé.

TABLEAU 1 - RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET^a
(en milliers de USD)

Composante	Monnaie locale	Devises	Total	% de devises	% des coûts de base
A. Participation et soutien communautaires					
1. Renforcement des communautés	1 556	95	1 651	6	24
2. Fonds d'investissement rural	1 578	-	1 578	-	23
Total partiel	3 134	95	3 229	3	47
B. Développement des entreprises					
1. Production et services	543	176	719	25	10
2. Commercialisation et transformation	885	82	967	8	14
Total partiel	1 428	258	1 686	15	25
C. Services financiers ruraux	408	17	425	4	6
D. Coordination du projet	1 107	424	1 531	28	22
Total des coûts de base	6 077	795	6 872	12	100
Provision pour aléas d'exécution	255	55	310	18	5
Provision pour aléas financiers	430	51	481	11	7
Total des coûts du projet	6 761	901	7 662	12	112

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 2 - PLAN DE FINANCEMENT^a
(en milliers de USD)

Composante	FIDA		BDC		Bénéficiaires		Gouvernement		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
A. Participation et soutien communautaires													
1. Renforcement des communautés	1 433	76,8	241	12,9	-	-	192	10,3	1 865	24,3	108	1 571	187
2. Fonds d'investissement rural	812	48,0	507	30,0	203	12,0	169	10,0	1 691	22,1	-	1 522	169
Total partiel	2 244	63,1	748	21,0	203	5,7	361	10,1	3 556	46,4	108	3 093	356
B. Développement des entreprises													
1. Production et services	572	68,3	154	18,4	-	-	112	13,4	838	10,9	209	545	84
2. Commercialisation et transformation	386	35,5	543	49,9	40	3,7	119	10,9	1 089	14,2	93	887	109
Total partiel	958	49,7	697	36,2	40	2,1	231	12,0	1 927	25,1	302	1 432	193
C. Services financiers ruraux	289	64,2	139	30,9	-	-	22	4,9	450	5,9	20	408	22
D. Coordination du projet	702	40,6	607	35,1	-	-	420	24,3	1 730	22,6	472	1 139	119
Total des décaissements	4 194	54,7	2 191	28,6	243	3,1	1 034	13,5	7 662	100,0	901	6 072	689

Source: Mission complémentaire FIDA/BDC d'évaluation prospective avant l'exécution, novembre 2000.

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

25. **Passation des marchés.** Les activités du projet feront l'objet de contrats passés entre le projet et l'organisme d'exécution concerné, qu'il s'agisse d'une ONG, d'une organisation communautaire, d'un organisme du secteur privé ou d'un autre prestataire de services ruraux. Les marchés passés entre le projet et les copartenaires d'exécution devront être agréés par la BDC chaque année lorsque le plan de travail et budget annuels du projet seront soumis pour approbation. Le manuel de procédures du projet précisera les conditions agréées pour la passation des marchés avec les copartenaires d'exécution et le gestionnaire du fonds, et les détails du champ d'application seront définis au cas par cas. Le projet sera autorisé à passer des marchés de biens, services et travaux pour des montants inférieurs à 10 000 USD sans avoir à obtenir l'agrément préalable de la BDC. Les fournisseurs locaux seront consultés pour les marchés d'un montant situé entre 7 500 et 150 000 USD. Les achats de véhicules, de matériel et de services pour travaux d'un montant inférieur à 7 500 USD (jusqu'à un plafond cumulé de 100 000 USD) pourront être faits directement dans le commerce. Pour les marchés d'un montant supérieur à 150 000 USD, on procédera à des appels d'offres locaux ou régionaux, comme cela est précisé dans les règles de la BDC en matière de passation des marchés.

26. **Décaissements.** Les décaissements relatifs aux travaux de génie civil ainsi qu'à l'achat de véhicules et de matériel d'un montant de plus de 10 000 USD devront se faire sur présentation d'une documentation détaillée. Les décaissements pour les marchés d'un montant inférieur à 10 000 USD seront faits sur présentation des états de dépenses, et le projet devra conserver la documentation pertinente pour inspection par les missions de supervision et les commissaires aux comptes. Aucun droit ni taxe ne sera imputé sur le montant des prêts de la BDC et du FIDA.

27. **Comptabilité et vérification des comptes.** Pour faciliter le mouvement et la gestion des fonds, le Ministère des finances ouvrira un compte spécial libellé en dollars des États-Unis auprès d'une banque commerciale accréditée à la Grenade, à des conditions acceptables pour le FIDA. L'affectation autorisée se montera à 350 000 USD. Le compte spécial assurera la part du financement du projet revenant au FIDA. L'équipe de coordination du projet soumettra pour chaque exercice financier les états annuels de dépenses du projet dans les trois mois qui suivront la fin de l'exercice. Un vérificateur des comptes agréé par le FIDA et la BDC vérifiera chaque année les comptes du projet, conformément aux normes internationales en la matière. Outre les états financiers trimestriels, l'équipe de coordination du projet soumettra des états financiers annuels au plus tard deux mois après la fin de l'exercice financier et des états financiers vérifiés au plus tard six mois après la fin de l'exercice.

F. Organisation et gestion

28. Le projet étant dans son principe fondé sur la demande, la responsabilité ultime de l'exécution incombera donc à ses bénéficiaires, bien évidemment avec l'aide du projet et des nombreuses organisations faisant la liaison entre le projet et les bénéficiaires. Le Ministère des finances sera chargé de l'exécution générale du projet, dont la mise en œuvre quotidienne sera toutefois confiée à l'équipe de coordination du projet. Le Ministère de l'agriculture, des terres, des forêts et des pêches, retenu comme copartenaire d'exécution du projet, devra apporter l'appui technique nécessaire dans les domaines de l'agriculture, des pêches et des forêts. Les fonds du projet seront décaissés annuellement, en fonction des indicateurs de performance fixés à cet effet. Certaines activités du projet seront soustraitées, le cas échéant, à d'autres organisations compétentes, là aussi en fonction de la performance, et les fonds du projet, affectés en fonction de la demande exprimée par les bénéficiaires, seront inclus dans le programme de travail annuel de chacune des organisations concernées. On trouvera à l'appendice VI un aperçu de l'organigramme du projet ainsi que de la stratégie d'exécution du projet au niveau communautaire.



29. Pour assurer la coordination des activités et recruter les spécialistes nécessaires, il sera créé une unité de coordination du projet qui, implantée dans la zone du projet, sera gérée par l'équipe de coordination du projet. Cette équipe sera dirigée par un coordonnateur de projet, qui fera rapport à un comité de coordination du projet (CCP) composé comme suit: représentants du Ministère des finances et du Ministère de l'agriculture, des terres, des forêts et des pêches, représentants d'ONG désignés par le groupe interinstitutions des organisations de développement, un représentant du gestionnaire du fonds ou un représentant des intermédiaires financiers, un représentant de l'Association des hôtels de la Grenade, le coordonnateur du projet et deux représentants des communautés (un homme et une femme) qui seront choisis chaque année au niveau communautaire. Le président du CCP rendra compte au Ministre des finances. Le CCP sera chargé d'approuver le plan de travail et budget annuel du projet dont le coordonnateur aura regroupé les éléments et qu'il aura arrêté définitivement après avoir reçu les contributions de l'équipe du projet, des communautés et des organisations associées à l'exécution du projet.

30. L'équipe de coordination du projet, dirigée par le coordonnateur, aura pour tâche de gérer et de coordonner les activités. Le coordonnateur du projet sera secondé par un administrateur chargé du suivi du projet ainsi que par un contrôleur financier. Par ailleurs, un responsable de la promotion du développement communautaire, un agent de promotion des entreprises et un animateur de projet apporteront un appui technique tout au long de l'exécution des activités. Un spécialiste de la problématique hommes-femmes travaillera avec l'équipe de coordination du projet les deux premières années et, par la suite, un appui technique sera assuré au projet dans ce domaine. La formation en matière de vulgarisation, l'appui aux services financiers ruraux, la formation à la détection des enfants à risque et les services d'un concepteur de produits artisanaux sont tous considérés comme des éléments d'assistance technique, mais il est prévu dans la conception du projet que d'autres spécialistes soient recrutés en fonction des besoins.

31. Les bénéficiaires du projet participeront aux activités en élaborant leurs plans de développement communautaire, dans lesquels seront précisés des investissements socio-productifs dont ils ont besoin. Les éléments du plan de développement communautaire à financer par le fonds d'investissement rural du projet seront soumis pour approbation à l'équipe de coordination du projet. L'approbation du CCP sera impérative pour l'exécution des diverses activités nécessitant un financement supérieur à 5 000 USD. Les bénéficiaires du projet seront d'autre part associés à la surveillance de l'impact de l'exécution du plan de développement communautaire et, à cette fin, des réunions communautaires seront organisées chaque année.

32. **Problématique hommes-femmes.** Le projet devrait contribuer à réduire les inégalités entre hommes et femmes dans l'ensemble du pays, tout en ayant des retombées particulières en milieu rural. On veillera à ce que tous les prestataires de services ruraux travaillant en sous-traitance pour le projet appliquent des stratégies respectueuses de l'équité entre hommes et femmes et que tous les programmes de formation comportent une sensibilisation à la problématique hommes-femmes. Les femmes aussi bien que les hommes bénéficieront des activités du projet. Une formation en matière de vulgarisation sera organisée de manière à encourager des méthodes de vulgarisation plus participatives qui feront intervenir hommes et femmes dans les activités de démonstration. Le projet insistera en particulier sur le rôle des femmes dans la communauté en les encourageant à prendre les choses en main et en les associant au processus de décision. L'ensemble de la communauté aura la maîtrise du projet dans la mesure où elle participera à la planification, à l'exécution et au suivi de ses propres plans de développement communautaire.

G. Justification économique

33. Au total, 2 920 petits exploitants agricoles et 80 micro-entrepreneurs devraient bénéficier directement du projet. Il s'agit là d'une estimation très prudente qui ne tient pas compte de l'effet probable de démonstration dans le pays. Sur la base des modèles applicables aux ménages, on estime que les revenus familiaux augmenteront en moyenne chaque année de 1 500 USD, soit un doublement des revenus des ménages vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Le projet contribuera à créer des emplois: on estime à 1,48 le coefficient global d'augmentation de la main-d'œuvre pour les modèles applicables aux exploitations mais il y aura également un accroissement des emplois liés au développement des entreprises non agricoles. La diminution du recours aux engrais chimiques, aux pesticides et aux fongicides aura des effets positifs sur l'environnement.

34. Les retombées indirectes du projet se feront sentir sur un groupe plus large de bénéficiaires: on prévoit ainsi que 41 communautés seront associées à la composante participation et soutien communautaires, et pourront bénéficier des activités d'alphabétisation et de formation pour améliorer leurs conditions de vie ou acquérir d'autres compétences techniques. Mis à part les bénéficiaires directs, on estime à 1 500 le nombre de ménages qui pourraient tirer parti indirectement des activités menées grâce au fonds d'investissement rural, qu'il s'agisse d'infrastructure, d'assistance technique ou de formation. Quelque 1 000 ménages ruraux supplémentaires auront accès au crédit grâce aux instruments mis en place dans le cadre de la composante services financiers ruraux. À la suite des investissements réalisés par le projet, on estime qu'un maximum de 150 paysans supplémentaires trouveront un marché local pour leurs bananes. Au moins 120 familles d'artisans recevront une aide pour améliorer leurs produits et développer leurs débouchés. Environ 440 personnes travaillant ou prévoyant de travailler dans l'hôtellerie et la restauration recevront une formation pour préparer les menus et procéder aux achats locaux, ce qui permettra de mieux satisfaire les clients et de sécuriser les marchés pour les fournisseurs locaux.

35. Les membres des communautés rurales, en particulier les femmes et les jeunes, prendront conscience de leurs possibilités, et, par voie de conséquence, maîtriseront mieux les moyens de leur subsistance. Dans le cadre de la formation communautaire, le projet confèrera à certains des compétences de direction et de gestion, ce qui contribuera à garantir la pérennité des retombées positives. Le système de marché devrait gagner en efficacité et les ménages ruraux devraient être mieux à même de réagir grâce à l'amélioration des liaisons entre acheteurs et vendeurs ainsi qu'entre secteurs. Le tourisme bénéficiera de l'amélioration de la qualité des produits, de l'amélioration des services disponibles localement ainsi que de l'aménagement de chemins de randonnée pour le tourisme rural et écologique. L'industrie du tourisme sera gagnante au niveau national, grâce à la diffusion et la publication de matériels de promotion dans le cadre du projet. Le pays devrait bénéficier d'autres retombées du fait de l'élaboration d'un cadre national plus cohérent de développement rural, qui contribuera à faire reculer la pauvreté rurale en tenant compte de l'équité entre les sexes et entre les générations.

36. Le projet aura un effet positif sur la sécurité alimentaire des ménages. L'amélioration des techniques de transformation, en particulier, permettra aux familles qui n'ont que de petites parcelles d'accroître leur production alimentaire. Le développement de l'élevage donnera aux pauvres des possibilités de se procurer des revenus et d'améliorer l'état nutritionnel de leur famille. Les activités d'éducation nutritionnelle et la promotion de certains aliments dans le cadre du projet auront elles aussi des retombées positives. Les activités relatives à la production biologique aideront à mieux faire comprendre les risques pour la santé de la présence de résidus de produits chimiques dans les aliments. L'état nutritionnel des familles et en particulier des jeunes enfants devrait s'améliorer grâce aux activités du projet. La formation en matière de nutrition et de santé, y compris l'information sur les répercussions de la consommation de drogues et du SIDA, bénéficieront à tous les membres de la famille qui verront leur état de santé s'améliorer.

H. Risques

37. De manière à réduire le plus possible les risques, on a conçu le projet en prévoyant une souplesse d'exécution pour tenir compte des changements à apporter et des besoins exprimés par les bénéficiaires. L'un des risques tient à l'environnement, puisque chaque année des tempêtes tropicales et des ouragans frappent ces petites îles, accroissant ainsi la vulnérabilité du pays. Toutefois, l'amélioration du système de marché et la stratégie de commercialisation dont l'application est encouragée par le projet permettront aux ménages ruraux de mieux faire face à ces impondérables. Le fait que les communautés rurales aient la maîtrise des ressources du projet, tout comme les mesures prises pour associer les membres de la collectivité, y compris les jeunes, viendront atténuer le risque que certains restent à l'écart du développement économique. En donnant aux communautés les moyens de s'affirmer et de répondre à leurs besoins, on palliera au risque de dépendance vis-à-vis du projet et des organisations chargées de son exécution. Si les gens ont l'impression que les autorités contrôlent un projet, cela risque en effet de créer une situation de dépendance et de freiner le processus participatif. Il existe d'autre part un risque que des prêts ne soient pas remboursés mais il y a à cet égard des garanties puisque des ONG, une banque commerciale et des caisses de crédit mutuel participent au projet, que celui-ci est géré de façon autonome, sans intervention du gouvernement et qu'il dispose d'une base rurale.

38. Si l'appui des organismes concernés s'avère insuffisant, le problème pourra être abordé à trois niveaux: i) la question peut être débattue lors de réunions de prestataires de services ruraux organisées dans la communauté; ii) les problèmes peuvent être soulevés auprès du CCP; iii) le projet peut repérer d'autres prestataires de services ruraux et, dans certains cas, passer contrat avec eux le cas échéant. Face au risque que les intermédiaires financiers restent réticents à accorder des prêts aux pauvres, on a retenu une série de mesures, y compris l'adoption de techniques de prêt novatrices et la mise en place d'un fonds de garantie des prêts.

I. Impact sur l'environnement

39. Classé dans la catégorie B, le projet aura un impact positif sur l'environnement. Il n'est pas prévu de développer l'utilisation des produits chimiques pour l'agriculture; au contraire, on encouragera le recours aux engrais organiques et aux méthodes de lutte biologique de même qu'aux cultures permanentes. Les projets de micro-irrigation s'appuieront sur la collecte de l'eau de pluie ou de ruissellement. La création de jardins grainiers et de parcelles d'arbres porte-graines contribuera à préserver la biodiversité et les ressources génétiques de la Grenade. Le projet encouragera l'adoption de systèmes d'élevage plus intensifs qui élimineront le pâturage dans la nature, phénomène qui contribue à la dégradation de l'environnement. Il est prévu d'inclure les questions d'environnement dans le programme de formation qui sera organisé au niveau communautaire ainsi que dans les actions d'éducation à l'école. S'il est demandé de financer de nouvelles routes de desserte au titre du fonds de développement rural, il faudra préalablement faire une étude globale d'impact pour démontrer que les travaux n'auront pas d'effet négatif sur l'environnement ni sur les habitants.

J. Caractéristiques novatrices

40. L'approche participative, qui donne aux bénéficiaires la maîtrise de la planification, de la mise en œuvre du suivi et des investissements, confère au projet une dimension nouvelle dans la région et devrait susciter l'enthousiasme des communautés rurales. Les initiatives prises pour développer un secteur d'agriculture biologique revêtent un caractère novateur et pourraient être extrêmement utiles pour les bénéficiaires de l'appui du FIDA et pour le pays. De plus, les efforts pour améliorer la liaison entre les différents secteurs - agriculture et tourisme en particulier - pourraient servir de modèle pour l'utilisation durable des ressources naturelles à la Grenade, modèle qui pourrait être transposé dans d'autres états insulaires. L'approche intersectorielle mieux coordonnée adoptée pour lutter contre la pauvreté rurale, par opposition à une approche strictement sectorielle centrée sur l'agriculture, est elle



aussi un aspect novateur du projet qui pourrait constituer un exemple pour d'autres pays. Les instruments proposés dans le secteur des services financiers ruraux représentent des mécanismes novateurs qui permettront de surmonter les obstacles auxquels se heurtent les ruraux pauvres en matière de crédit; s'ils font leurs preuves, ils pourraient être transposés dans d'autres pays de la région qui connaissent le même problème.

TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

41. Un accord de prêt entre la Grenade et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

42. La Grenade est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

43. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

44. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la Grenade un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à trois millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (3 250 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} juin 2021 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant à 50% du taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ

(Négociations de prêt conclues le 23 février 2001)

1. **Mise à disposition des fonds du prêt.** Le Gouvernement de la Grenade met à la disposition du Ministère des finances (l'agent principal du projet) les fonds du prêt conformément aux programmes de travail et budgets annuels (PTBA) aux fins d'exécution du projet.
2. **Mise à disposition des fonds de contrepartie.** Le Gouvernement met à la disposition de l'agent principal du projet pendant la période d'exécution du projet des fonds de contrepartie provenant de ses ressources propres pour un montant global équivalant à 1,03 million de USD, conformément aux procédures nationales usuelles en matière d'assistance au développement. À cette fin, le Gouvernement procède pour chaque exercice financier à des allocations budgétaires égales au montant des fonds de contrepartie prévus dans le PTBA relatif à l'année du projet considérée et met chaque année à l'avance ces allocations à la disposition de l'agent principal du projet.
3. **Acheminement des ressources du projet.** L'agent principal du projet, par l'intermédiaire de l'unité de coordination du projet (UCP), transfère les fonds disponibles et autres ressources prévues dans le PTBA, comme suit:
 - a) au Ministère de l'agriculture, des terres, des forêts et des pêches, conformément aux dispositions d'un mémorandum qui sera signé entre l'agent principal du projet et ledit ministère, en vue de financer les activités que mènera celui-ci;
 - b) à l'Organisation New Life, conformément aux dispositions d'un contrat qui sera passé entre l'agent principal du projet et ladite organisation, en vue de financer les activités qu'elle mènera;
 - c) aux prestataires de services ruraux sélectionnés par l'UCP selon des règles transparentes et en fonction de critères techniques qui seront énoncés dans le manuel de procédures du projet, sous réserve de l'approbation préalable du CCP, conformément aux dispositions des contrats qui seront passés entre l'agent principal du projet et chacun des prestataires de services ruraux, en vue de financer les activités qu'ils mèneront;
 - d) à une institution financière sélectionnée par l'UCP, avec l'agrément préalable du CCP et du FIDA, selon des règles transparentes et en fonction de critères agréés par le Gouvernement et le FIDA (le gestionnaire du fonds), conformément à l'accord de gestion du fonds qui sera passé entre l'agent principal du projet et le gestionnaire du fonds en vue d'administrer le fonds de financement du crédit et le système de garantie des prêts.
4. **Fonds renouvelable.** Le gestionnaire du fonds reverse sur le fonds de financement du crédit toutes les rentrées nettes provenant des prêts octroyés aux intermédiaires financiers. Il utilise ces rentrées pour financer d'autres prêts aux intermédiaires financiers conformément au présent accord, au moins jusqu'à la date précisée dans l'accord de gestion du fonds ou, si aucune date n'est précisée, jusqu'à ce que tous les montants dus au titre du service des prêts aient été intégralement réglés. Aux fins du présent paragraphe, on entend par "rentrées nettes" le remboursement du principal et le paiement des intérêts de tous les prêts, *déduction faite* d'un montant raisonnable pour les dépenses de fonctionnement et autres frais.

5. **Pratiques environnementales.** Afin de maintenir de saines pratiques environnementales comme l'exigent les conditions générales, les parties associées à l'exécution du projet prennent les mesures ci-après tout au long de sa période d'exécution:

- a) s'abstenir d'encourager l'utilisation de produits agrochimiques;
- b) explorer les possibilités d'utiliser des engrais organiques et des méthodes de lutte biologiques et, le cas échéant, encourager ces pratiques;
- c) prendre toutes les mesures raisonnables pour préserver la biodiversité et les ressources génétiques dans la zone du projet;
- d) encourager l'application de méthodes appropriées de lutte antiparasitaire dans le cadre du projet; à cette fin, le Gouvernement veille à ce qu'il ne soit acheté au titre du projet aucun pesticide proscrit par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ses avenants ou visé aux tableaux 1 (extrêmement dangereux) et 2 (très dangereux) de la Classification recommandée des pesticides par risque et par classe 1996-1997 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et ses avenants;
- e) étayer toutes les propositions relatives à la construction de routes de desserte soumises pour financement par le fonds d'investissement rural par une étude détaillée d'impact sur l'environnement pour vérifier que les travaux n'auront pas de répercussions négatives sur l'environnement ou sur les habitants.

6. **Égalité entre hommes et femmes.** Les parties associées à l'exécution du projet prennent toutes les mesures raisonnables pour réduire les inégalités entre hommes et femmes dans le groupe cible, en particulier dans les communautés visées par la composante participation et appui communautaires. À cette fin, le Gouvernement veille, entre autres, à ce que:

- a) tous les prestataires de services ruraux travaillant en sous-traitance pour le projet appliquent des stratégies soucieuses de l'égalité entre hommes et femmes et tous les programmes de formation comportent une sensibilisation à la problématique hommes-femmes;
- b) les activités du projet soient ciblées sur des personnes des deux sexes, de manière qu'une proportion égale de femmes et d'hommes en bénéficient;
- c) toutes les parties associées à l'exécution du projet rassemblent, analysent et communiquent des données socio-économiques ventilées par sexe;
- d) les femmes soient encouragées à jouer un rôle de premier plan dans l'exécution du projet et à participer au processus de décision, notamment (mais pas exclusivement) en étant associées au CCP et à l'UCP ainsi qu'aux contrats avec les prestataires de services ruraux.

7. **Actions en faveur des jeunes.** Le Gouvernement veille à ce que les jeunes - garçons et filles - soient encouragés à participer activement à la prise des décisions dans la communauté et à l'exécution des activités locales de développement économique.

8. **Autres programmes financés par des donateurs.** Le Gouvernement veille à ce que les autres projets et programmes financés par des donateurs n'accordent pas de crédit à des conditions de faveur au groupe cible.



9. **Exonération fiscale.** Le Gouvernement exonère de toutes taxes grevant: i) l'importation, l'achat et la fourniture de tous les biens, travaux de génie civil et services financés par le prêt; et ii) les honoraires de l'équipe de coordination du projet. La valeur de ces exonérations sera imputée aux fonds de contrepartie que le Gouvernement doit fournir pour le projet.

10. **Conditions préalables à l'entrée en vigueur.** L'entrée en vigueur de l'accord de prêt est subordonnée aux conditions suivantes:

- a) le CCP a été dûment créé;
- b) l'UCP a été dûment créée;
- c) un coordonnateur du projet a été dûment nommé par l'agent principal du projet, et agréé par l'institution coopérante et le FIDA;
- d) le Gouvernement a dûment ouvert le compte du projet et déposé 150 000 XCD à titre de fonds de contrepartie;
- e) le Gouvernement a dûment ouvert le compte spécial;
- f) l'accord de prêt a été dûment signé, et la signature ainsi que l'exécution dudit accord par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées, conformément à toutes les procédures administratives et gouvernementales applicables;
- g) un avis juridique favorable, délivré par le procureur général ou toute autre autorité judiciaire agréée par le FIDA, acceptable tant en la forme que sur le fond, a été remis par le Gouvernement au FIDA.

11. **Conditions préalables aux retraits**

- a) Aucun retrait ne sera opéré pour couvrir les dépenses au titre du fonds de financement du crédit ou du système de garantie des prêts avant:
 - i) que le manuel de procédures du projet n'ait été approuvé sous sa forme provisoire par le FIDA et qu'un exemplaire de ce manuel, tel qu'adopté par le CCP, correspondant en substance à la version approuvée et certifiée conforme et complète par un fonctionnaire compétent de l'agent principal du projet, n'ait été remis au FIDA;
 - ii) que l'accord de gestion du fonds n'ait été approuvé sous sa forme provisoire par le FIDA, qu'un exemplaire de l'accord, tel que signé par l'agent principal du projet et le gestionnaire du fonds, correspondant en substance à la version approuvée et certifiée conforme et complète par un fonctionnaire compétent de l'agent principal du projet, n'ait été remis au FIDA, que la signature et l'exécution dudit accord par l'agent principal du projet et le gestionnaire du fonds n'aient été dûment autorisées ou ratifiées conformément à toutes les procédures administratives et institutionnelles requises et que toutes les conditions préalables à l'entrée en vigueur n'aient été remplies.
- b) Aucun retrait ne sera opéré pour couvrir les dépenses au titre du fonds d'investissement rural avant:
 - i) qu'un exemplaire de l'accord de prêt signé entre le Gouvernement et la BDC, acceptable pour le FIDA quant à la forme et au fond et certifié conforme et



ANNEXE

complet par un fonctionnaire compétent du Gouvernement ou de la BDC, n'ait été remis au FIDA, que la signature et l'exécution dudit accord par le Gouvernement et la BDC n'aient été dûment autorisées ou ratifiées conformément à toutes les procédures administratives, gouvernementales et institutionnelles requises et que toutes les conditions préalables à l'entrée en vigueur n'aient été remplies;

- ii) que la condition préalable énoncée au paragraphe 11 a) i) ci-dessus n'ait été remplie.

COUNTRY DATA

GRENADA

Land area (km² thousand) 1997 1/	0.34	GNP per capita (USD) 1998 2/	3 250
Total population (million) 1998 3/	0.1	Average annual real rate of growth of GNP per capita, 1990-98 2/	1.8
Population density (people per km²) 1998 3/	283	Average annual rate of inflation, 1990-98 2/	2.8
Local currency	East Caribbean dollar (XCD)	Exchange rate: USD 1 =	XCD 2.7
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual rate of growth) 1990-98 2/	0.4	GDP (USD million) 1998 1/	343
Crude birth rate (per thousand people) 1998 1/	25	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1978-88	5
Crude death rate (per thousand people) 1998 1/	7	1988-98	2.4
Infant mortality rate (per thousand live births) 1998 1/	14	Sectoral distribution of GDP, 1998 1/	
Life expectancy at birth (years) 1998 3/	72	% agriculture	8.4
Number of rural poor (million) 3/	n.a.	% industry	22.2
Poor as % of total rural population 3/	n.a.	% manufacturing	7.1
Total labour force (million) 1998 1/	n.a.	% services	69.4
Female labour force as % of total, 1998 1/	n.a.	Consumption, 1998 1/	
Education		General government consumption (as % of GDP)	17.2
Primary school gross enrolment (% of relevant age group) 1997 1/	n.a.	Private consumption (as % of GDP)	65.7
Adult literacy rate (% of total population) 1997 4/	96	Gross domestic savings (as % of GDP)	17.1
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita, 1996 4/	2 731	Merchandise exports, 1998 1/	25
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 1997 1/	n.a.	Merchandise imports, 1998 1/	148
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 1997 1/	n.a.	Balance of merchandise trade	- 123
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 1998 1/	5.4	before official transfers, 1998 1/	- 115
Physicians (per thousand people) 1997 1/	0.5	after official transfers, 1998 1/	- 95
Percentage population without access to safe water 1990-97 4/	n.a.	Foreign direct investment, 1998 1/	18
Percentage population without access to health services 1981-92 4/	n.a.	Government Finance	
Percentage population without access to sanitation 1990-97 4/	n.a.	Overall budget surplus/deficit (including grants) (as % of GDP) 1998 1/	2.3
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP) 1998 1/	28
Food imports as percentage of total merchandise imports 1998 1/	23	Total external debt (USD million) 1998 1/	183
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 1997 1/	n.a.	Present value of debt (as % of GNP) 1998 1/	47.9
Food production index (1989-91=100) 1998 1/	109.3	Total debt service (% of exports of goods and services) 1998 1/	5
Land Use		Nominal lending rate of banks, 1998 1/	10.5
Arable land as % of land area, 1997 1/	5.9	Nominal deposit rate of banks, 1998 1/	4.6
Forest and woodland area (km ² thousand) 1995 1/	n.a.		
Forest and woodland area as % of total land area, 1995 1/	n.a.		
Irrigated land as % of cropland, 1997 1/	n.a.		

n.a. not available.

Figures in italics indicate data that are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *The World Development Indicators CD-ROM*, 2000

2/ World Bank, *Atlas*, 2000

3/ World Bank, *World Development Report*, 2000

4/ UNDP, *Human Development Report*, 1999



PREVIOUS IFAD LOAN TO GRENADA

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Grant Acronym	Currency	Approved Loan/ Grant Amount	Disbursement (as % of approved amount)
Artisanal Fisheries Development Project	IFAD	CDB	I	08 Sep 81	24 Sep 82	31 Oct 89	L - I - 71 - GR	SDR	1 400 000	98.03%

I = Intermediate

FIRST YEAR PROJECT IMPLEMENTATION PLAN

No.	PRINCIPAL ACTIVITY	COMPLETED TASK	RESPONSIBLE INSTITUTION	Q1	Q2	Q3	Q4
	Recruitment of project coordinator	Project Coordinator	MOF, CDB/IFAD	X			
	Recruitment of staff PCT	Project personnel	PC	X			
	Constitution and first meeting PCC	PCC operational	MOF	X			
	Procurement of vehicles and equipment	Procurement done	PC, MOF/CDB	X			
	Installation office Grenville	Office	PCT	X			
	Development of project operational manual	Draft manual	PCT, consultant	X			
	Approval of rules and regulations RIF and loan guarantee fund: operational manual	Approved rules, manual	PCC	X			
	Promotion of project	Promotion programme	PCT	X			
	Project launch workshop	Workshop	PCT, IFAD/CDB		X		
	Development of AWPB	AWPB	PCT		X		
	Approval AWPB	AWPB	PCC		X		
	Development draft contracts FI, RSP, co-implementing agency	Draft contracts	PC	X			
	Terms of reference for baseline study	TOR	PC, PCT		X		
	Contract with fund manager	Contracts	PC, FC			X	
	Contracts with co-implementing agencies	Contracts	PC, CDP, FC		X		



No.	PRINCIPAL ACTIVITY	COMPLETED TASK	RESPONSIBLE INSTITUTION	Q1	Q2	Q3	Q4
	Training in participatory methodologies and gender analysis	Trained staff	Gender specialist, CDP	X	X		
	Implementation of baseline study	Baseline survey	Contractor		X		
	Approval of first CDPs (9)	CDPs	PCT, PCC	X	X		
	Contracts with rural service providers	Contracts	PC, CDP		X		
	Identification of CBOs and RSP as prospective co-implementing agency for PY2	Strengthened organization	PCT	X	X		
	Validation of baseline survey results	Baseline data	Co-implementing agency, PCT			X	
	Training needs assessment of FI and RSP	Training programme	PCT		X		
	Workshop on gender strategy with stakeholders	Grenada Rural Enterprise Project gender strategy	Gender specialist		X		
	Six-monthly project progress reports	Report	PCT			X	X
	Development monitoring and evaluation (M&E) system	M&E system	PMO, PCT, Gender			XXXX	XXXX
	Implementation CDPs	Response to needs	CBOs, Co-implementing agency		XXXX	XXXX	XXXX
	Implementation training programme for RSP and FI	Strengthened RSP, FI	PCT		XXXX	XXXX	XXXX
	Development of training and promotion materials	Training materials	PCT		XXXX	XXXX	
	Workshop for APWB 2002	APWB 2002	PCT, stakeholders			X	



LOGICAL FRAMEWORK

Description	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Critical assumptions
Goal Reduce rural poverty in a sustainable and gender-equitable manner	<ul style="list-style-type: none"> • Indicators as agreed by the Government and international donors • Increase of viable rural enterprises operated by rural poor households • Decrease in unemployment among men and women • Decrease in gender inequities in project area 	<ul style="list-style-type: none"> • Government statistics • Special project studies • Project gender impact studies 	<ul style="list-style-type: none"> • Macroeconomic environment is stable. • Government and donor are committed to poverty eradication.
Objectives 1. Diversify, improve and sustain income-earning activities 2. Strengthen capacity and build confidence at the level of the rural community 3. Strengthen rural service providers to meet community needs 4. Promote efficient and environmentally sustainable production and processing activities 5. Foster sector and market linkages	<ul style="list-style-type: none"> • Income earned from rural enterprises established or from jobs by gender of beneficiary • Number of households, woman-headed households and youths having access to loans and savings accounts • Beneficiary satisfaction with the implementation of their CDP • Increase in crop and animal production • Increase in the proportion of on-farm produce sold • Degree of import substitution in project productive items 	<ul style="list-style-type: none"> • Government reports and national statistics • Project progress and M&E reports • Co-implementing agency reports • FI reports • Project (gender) impact studies • Hotel purchasing information 	<ul style="list-style-type: none"> • Information is shared. • Project coordination and management are in place. • Communities have some entrepreneurial interest. • Project stakeholders are committed to coordination and linkage. • Project stakeholders provide gender-disaggregated data.
Outputs 1.1 Poor farmers and rural entrepreneurs gain equitable access to financial resources for production support services to enable them to improve existing businesses and start new business ventures 1.2 Increased flow of funds from financial intermediaries for financing rural enterprises of project beneficiaries. 1.3 Levels of entrepreneurship in 41 participating communities increased 1.4 Levels of technical skills in 41 communities increased 1.5 Levels of business-managing skills among entrepreneurs in community improved 1.6 Agro- and ecotourism trails established	<u>Outputs 1.1-1.6</u> <ul style="list-style-type: none"> • 41 communities participated in their own development by PY6 • Increased numbers of men and women taking loans for small businesses (est. 1 000) • Equitable distribution of loans and loan size by gender and age • Funding requested for wider range of activities • Financial services provided by a wider range of institutions • A number of men and women farmers and rural entrepreneurs implementing new business ventures • Up to 3 000 persons trained in technical/financial/business/family skills by gender, age and type of activity • A number of agro- and ecotourism trails established/expanded • Amount of income derived from trails and distribution among beneficiaries • Increase in handicrafts sold to tourists at community level 	<ul style="list-style-type: none"> • Project progress 	<ul style="list-style-type: none"> • Rural organizations are able to identify and demand services. • Technical assistant service providers are competent. • Markets are available. • Community interest exists. • Young men become interested. • Methods are used to facilitate the participation of both men and women.





Description	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Critical assumptions
<p>4</p> <p>2.1 Rural communities (41) have the capacity to identify needs, to design and follow up action plans</p> <p>2.2 Improved access to day-care centres, particularly for children of woman-headed households</p> <p>2.3 Conditions created for equitable participation in project implementation and local decision-making</p> <p>2.4 Increased number of young men participating in project activities and services and local organizations</p> <p>2.5 Level of education and literacy of project beneficiaries raised</p> <p>2.6 Increased education and skill levels of young men and women</p> <p>2.7 Increased awareness among teachers with regard to children at risk</p>	<p><u>Outputs 2.1-2.6</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • At least 41 detailed requests submitted by community for assistance through CDPs and analysed by activity, group, gender and approval of funding • Increased proportion of active men members in local organizations • Increased proportion of women at decision-making levels • Increased percentage of children attending day-care centres • Increased percentage of literate poor rural people • At least 10% of youth receiving skills training and getting employment • Up to 250 men and women beneficiaries participating in community exchange visits • A number of men and women participating in call-in radio programmes • At least 10% of rural schools participating in gender and environmental training and programme on children at risk 	<ul style="list-style-type: none"> • CDPs • Day-care centre records • Community organization records • Community literacy levels • Records at NEWLO, GRENCASE, private sector • CDP reports • Broadcasting records 	<ul style="list-style-type: none"> • Organizations keep satisfactory records. • Rural community is interested in participating.
<p>3.1 Co-implementing agencies have greater capability to support rural communities in CDPs in gender-equitable manner</p> <p>3.2 Communication programme institutionalized</p> <p>3.3 Extension services of MOA capable of servicing project beneficiaries</p> <p>3.4 Local financial institutions are involved in business lending on sustainable basis</p>	<p><u>Outputs 3.1-3.4</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 41 CDPs implemented as planned by the beneficiaries • Gender equity in the implementation of CDPs and co-implementing agency interventions • Up to 3 000 poor men and women farmers and rural entrepreneurs receiving technical assistance from MOA • Number of business loans per year • Number of business lending in total portfolio per year and institution • Proportion of arrears and defaults in business loans • Proportion of loans guaranteed by the loan guarantee scheme per year 	<ul style="list-style-type: none"> • CDPs and monitoring records • Co-implementing agency reports • MOA extension worker records • Financial institutions statement of accounts and records • Loan guarantee scheme records 	<ul style="list-style-type: none"> • Co-implementing agencies perform under contracts. • MOA performs satisfactorily. • MOA extension workers keep records. • Financial institutions are willing to engage in business lending and serve the rural poor.



Description	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Critical assumptions
<p>4.1 Improved animal performance and quality of livestock off-take</p> <p>4.2 Reduction of pesticide and fungicide use through integrated pest management (IPM)</p> <p>4.3 Organic workshop held and pilot projects conducted to test organic production</p> <p>4.4 Fish storage facilities improved</p>	<p><u>Outputs 4.1-4.5</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Increased male and female labour productivity • Up to 500 woman-headed households with improved diet and income through backyard garden activities • Increased planting materials available • Decrease in mortality of small stock, pigs, poultry and cattle • Number of men and women farmers who have benefited from livestock-exchange schemes • Adoption rate of microirrigation schemes • Number of fish storage facilities new and improved requested and funded by RIF 	<ul style="list-style-type: none"> • MOA extension records • MOA records for Mirabeau, particularly plant and seedling distribution • Laura Breeding station records • CDP records • Sales of organics 	<ul style="list-style-type: none"> • MOA keep records.
<p>5.1 A larger percentage of local production reaches the market</p> <p>5.2 Increase in efficiency of industry handling of bananas, nutmeg and other produce</p> <p>5.3 More extensive market information at national level</p> <p>5.4 Local processing of raw materials enhanced</p> <p>5.5 More locally made goods sold to tourists</p>	<p><u>Outputs 5.1-5.4</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Increased quantity of local produce traded on local markets • Improved quality of produce and decrease of wastage in the market • Number of men and women trained in processing-related issues • Banana-ripening chamber installed • Increase in bananas locally marketed • Number of radio programmes with market information • Increased number of people involved in processing of raw materials (craft and agriculture) 	<ul style="list-style-type: none"> • Records of the Grenada Marketing and National Importing Board (GMNIB) • Business promoter (BP) and project facilitator (PF) records • Quality laboratory records • Contracts with hotels, cruise lines, tour guides • Broadcast records • Proportion of crafts imported 	<ul style="list-style-type: none"> • GMNIB keeps records. • Farmers maintain production levels.
<p>Inputs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financial services (guarantee scheme, credit funds, institutional strengthening) • Rural investment fund (RIF) • Technical assistance services • Market information and support • Training, counselling and advocacy services • Promotion, communication and information dissemination • Management M&E 	<ul style="list-style-type: none"> • Contracts with financial intermediaries and fund manager signed • Number of loans disbursed to FI • Contracts with co-implementing agencies and other rural service providers signed • Project operational manual (including RIF) elaborated • Gender-equity strategy incorporated in project components and activities • Number of market studies undertaken • Number of promotion and training materials produced and distributed • Number of training courses undertaken • At least five M&E reports/special studies 	<ul style="list-style-type: none"> • Annual independent audit reports • Project progress reports 	<ul style="list-style-type: none"> • Funds are provided in timely manner. • Proper accounting and auditing procedures are adhered to.

COST ESTIMATES AND FINANCING TABLES

Expenditure Accounts by Components - Totals Including Contingencies (USD '000)

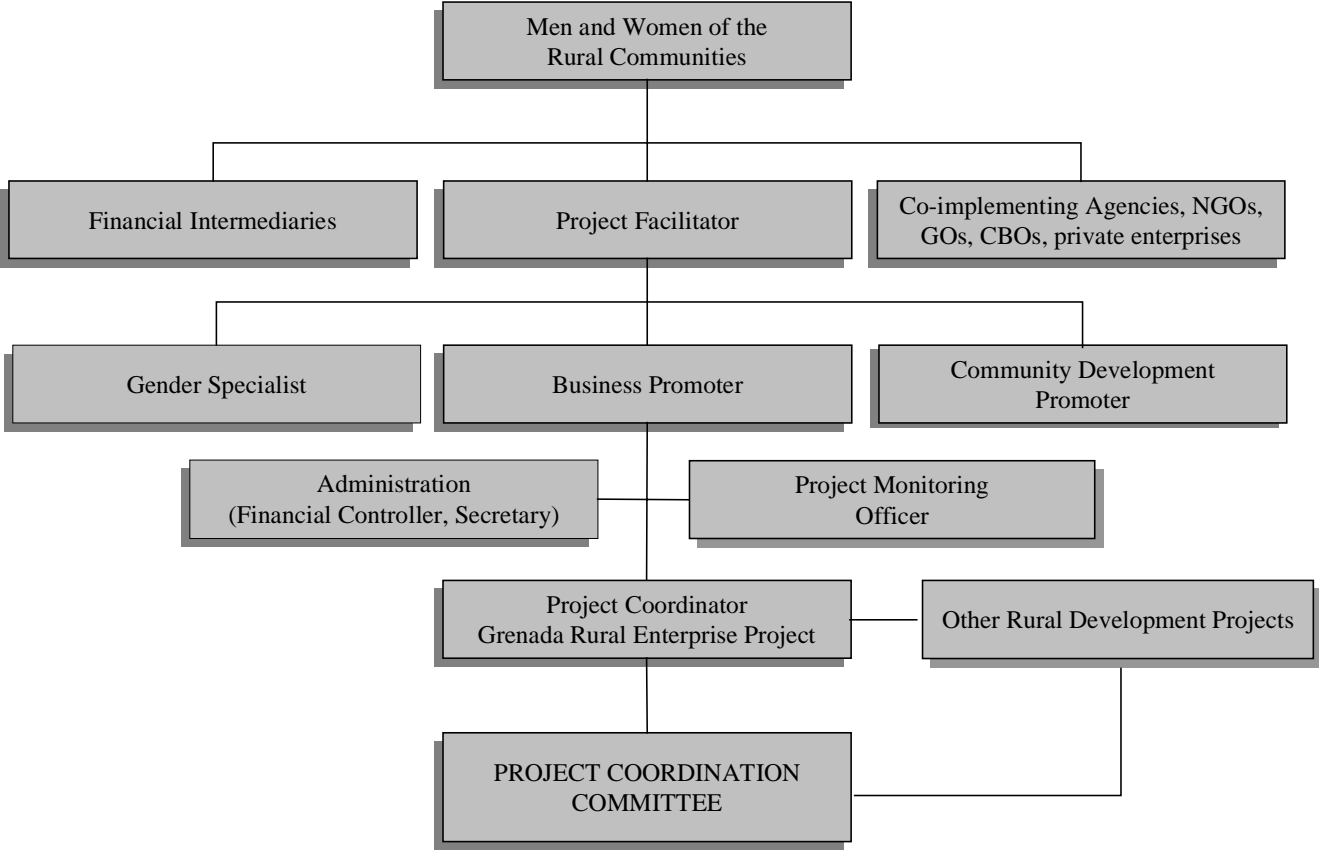
	Community Participation And Support		Enterprise Development		Rural Financial Services	Project Coordination	Total
	Community Strengthening	Rural Investment Fund	Production and Services	Marketing and Processing			
I. Investment Costs							
A. Vehicles and Equipment							
1. Vehicles	-	-	-	-	-	111	111
2. Equipment/Inputs	18	-	449	94	32	29	621
Subtotal	18	-	449	94	32	139	732
B. Credit	-	-	-	-	228	-	228
C. Rural Investment Fund	-	1 691	-	-	-	-	1 691
D. Technical Assistance	-	-	-	-	-	310	310
E. Project Preparation and Start-Up	-	-	-	-	-	66	66
F. Consultants	218	-	-	389	149	413	1 169
G. Contracted Services							
1. Promotion	239	-	-	91	-	20	350
2. Co-Implementation	825	-	-	-	-	-	825
3. Training	502	-	147	275	35	96	1 056
Subtotal	1 567	-	147	366	35	116	2 232
H. Studies/Audits	50	-	171	215	5	194	635
Total Investment Costs	1 852	1 691	767	1 064	450	1 240	7 064
II. Recurrent Costs							
A. Incremental Staff	-	-	-	-	-	166	166
B. Operation/Maintenance	13	-	71	25	-	324	432
Total Recurrent Costs	13	-	71	25	-	490	599
Total PROJECT COSTS	1 865	1 691	838	1 089	450	1 730	7 662

Disbursement Accounts by Financiers
(USD '000)

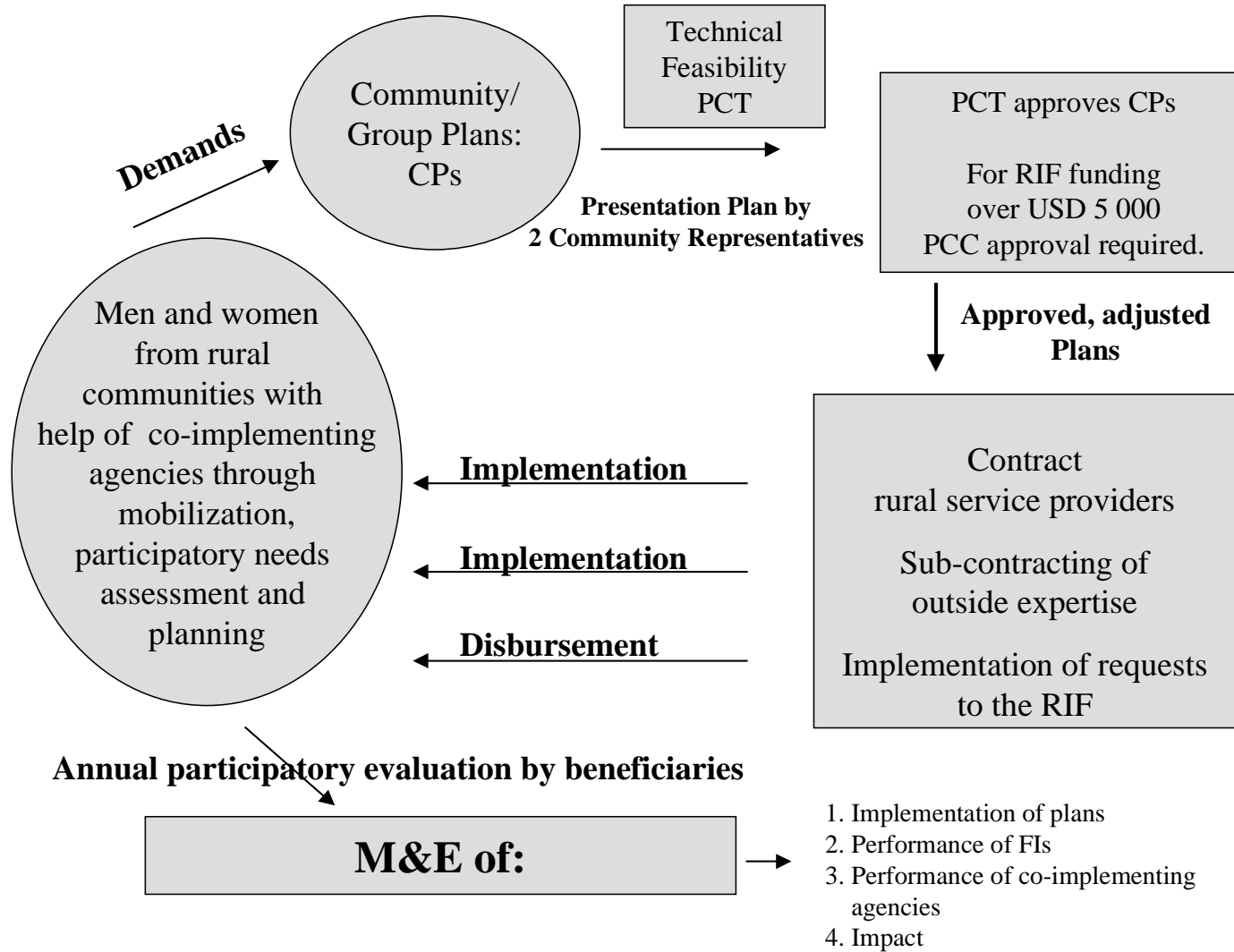
	IFAD		CDB		Beneficiaries		Government		Total		For. Exch.	Local (Excl. Taxes)	Duties and Taxes
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%			
1. Vehicles and Equipment													
(a) Vehicles	100	90.0	-	-	-	-	11	10.0	111	1.4	77	22	11
(b) Equipment, Material and Works	519	83.5	-	-	40	6.5	62	10.0	621	8.1	249	311	62
Subtotal	619	84.5	-	-	40	5.5	73	10.0	732	9.6	326	333	73
2. Credit	228	100.0	-	-	-	-	-	-	228	3.0	-	228	-
3. Rural Investment Fund	812	48.0	507	30.0	203	12.0	169	10.0	1 691	22.1	-	1 522	169
4. Technical Assistance	310	100.0	-	-	-	-	-	-	310	4.1	310	-	-
5. Project Preparation and Start-Up	-	-	61	91.3	-	-	6	8.7	66	0.9	53	13	-
6. Consultants	-	-	1 052	90.0	-	-	117	10.0	1 169	15.3	-	1 052	117
7. Contracted Services for Promotion Activities, Co-Implementation and Training	2 009	90.0	-	-	-	-	223	10.0	2 232	29.1	211	1 797	223
8. Studies/Audits	-	-	572	90.0	-	-	64	10.0	635	8.3	-	572	64
9. Incremental Staff	-	-	-	-	-	-	166	100.0	166	2.2	-	166	-
10. Operation/Maintenance	216	50.0	-	-	-	-	216	50.0	432	5.6	-	389	43
Total Disbursement	4 194	54.7	2 191	28.6	243	3.1	1 034	13.5	7 662	100.0	901	6 072	689

ORGANISATION AND MANAGEMENT

Project Organizational Structure



Implementation Strategy at Community Level



**ECONOMIC AND FINANCIAL ANALYSIS****Internal Rate of Return Calculation
(USD '000)**

Years	Incremental Benefits Value	Investment Value	Inputs Costs	Family Labour Cost	Project Total Cost	Project Operation Costs PY 7-20	Net Incremental Benefits
1	131	0	85	42	1 182	0	-1 179
2	422	49	219	82	1 425	0	-1 352
3	1 002	313	551	117	1 377	0	-1 356
4	1 960	485	1 051	155	1 200	0	-932
5	3 228	673	1 684	201	896	0	-226
6	4 715	872	2 433	250	622	0	538
7	4 800	0	2 444	252	0	187	1 918
8	4 866	0	2 457	251	0	187	1 971
9	4 907	0	2 466	252	0	187	2 002
10	4 928	0	2 469	253	0	187	2 020
11	4 938	0	2 470	252	0	187	2 029
12	4 939	0	2 470	252	0	187	2 030
13	4 939	0	2 470	252	0	187	2 030
14	4 939	0	2 470	252	0	187	2 030
15	4 939	0	2 470	252	0	187	2 030
16	4 939	0	2 470	252	0	187	2 030
17	4 939	0	2 470	252	0	187	2 030
18	4 939	0	2 470	252	0	187	2 030
19	4 939	0	2 470	252	0	187	2 030
20	4 939	0	2 470	252	0	187	2 030
Internal Rate of Return							20.1%
Actualization Rate							8.0%
Net Present Value							6 603
Cost/Benefits Relation							1.25
Critical Value Analysis							
	1	2	3	4	5	6	Total Costs
NPV	33 404	1 655	16 964	1 921	5 293	969	26 802
COEF	80.2%	499.0%	138.9%	443.8%	224.7%	781.4%	124.6%
C-V	-19.8%	399.0%	38.9%	343.8%	124.7%	681.4%	24.6%